

M. Stanfield: Le ministre peut-il expliquer pourquoi il faut quatre mois pour faire cela et peut-il nous dire quand nous allons obtenir ce rapport ou s'il s'agit simplement d'un fruit de son imagination?

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Même le prix des figues a monté.

M. Gray: Monsieur l'Orateur, j'ai essayé d'expliquer de façon aussi simple que possible à mon honorable ami qu'il nous faut évaluer les effets des propositions du budget sur un grand nombre de marchandises de catégories différentes, à des niveaux de commerce différents et je pense que tout le monde, même mon honorable ami, devrait se rendre compte que cela demande un certain temps.

Une voix: Une maîtresse de maison pourrait le faire en une heure.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

● (1510)

[Français]

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Prévoit-il annoncer à la Chambre, avant l'ajournement en juillet, le nom du futur Gouverneur général du Canada, ou se propose-t-il de faire une recommandation à cet effet à Sa Majesté la reine, lors de son séjour à Ottawa au début d'août, à l'occasion de la réunion du Commonwealth?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne crois pas qu'il me sera possible de faire l'annonce d'une telle recommandation avant la fin du mois de juillet, mais je me proposais de le faire au mois d'août. Certainement que j'entretiendrai favorablement la proposition du député, à savoir que je songe à en discuter avec la Reine à ce moment-là, si toutefois je m'y sens prêt.

M. Cyr: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Est-ce que le nom d'un Canadien français, qui pourrait éventuellement être suggéré à Sa Majesté la reine, figure sur la liste des candidats admissibles au poste de Gouverneur général?

Questions orales

[Traduction]

L'IMMIGRATION

DEMANDE D'EXPULSION DE TZIGANES ARRIVÉS AU CANADA EN AVRIL

M. Craig Stewart (Marquette): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. A la lumière d'une question posée plus tôt cette semaine, le ministre est-il maintenant en mesure de faire une déclaration à la Chambre à propos de l'expulsion d'un groupe de tziganes qui commettent des méfaits aux dépens de citoyens de l'Ouest du Canada?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, à la suite des instances du député, on a entrepris une enquête sur cette affaire. Je voudrais toutefois porter à son attention que les familles de gitans que nous avons examinées, je crois, le 7 mai à Montréal, se sont déjà vu signifier leur expulsion et ont déjà fait appel auprès de la Commission d'appel de l'immigration, de sorte que cette affaire ne relève plus de ma compétence du moins pour un certain temps. Si l'enquête actuellement en cours révèle que les intérêts du Canada seraient mieux servis par leur expulsion rapide du pays, je puis recommander, et je le ferai, que la Commission d'appel donne la priorité à l'audition de leur cas.

M. Stewart (Marquette): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au solliciteur général. A-t-il prié le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de faire expulser ce groupe de tziganes étant donné qu'ils causent un souci considérable à la GRC qui doit surveiller leurs déplacements d'un bout à l'autre du Canada?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur, mais je vais vérifier.

M. Andras: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; lorsque quelqu'un se pourvoit en appel, la justice doit suivre son cours, et je ne puis intervenir.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES GRAINS

DEMANDE DE NON-LIEU EN FAVEUR DES CULTIVATEURS AYANT LIVRÉ PLUS QUE LEUR CONTINGENT

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice responsable de la Commission canadienne du blé. Maintenant que le contingent de livraison est libre pour le blé, l'avoine et l'orge, le gouvernement est-il prêt à laisser tomber ses accusations contre les fermiers qui ont livré de petites quantités en trop?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, chaque cas de contravention aux règlements est examiné séparément et nous n'avons pas de ligne de conduite générale à cet égard. Les règlements à l'égard des contingents sont bons et même si pendant la dernière partie de l'année le contingent peut être libre cela ne peut devenir une ligne de conduite générale.